MINISTÈRE
DE LA COMMUNICATION
ET MÉDIAS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contrairement aux informations qui circulent sur les réseaux sociaux, le Ministère de la Communication et Médias informe l'opinion que Madame Sonia Claude Sylvie Rolley, journaliste de nationalité française œuvrant actuellement à l'Agence Reuters, a été reconduite dignement, suivant la procédure en la matière, à la frontière à destination de la France (Paris), le mardi 8 novembre 2022, par un vol régulier d'Ethiopian Airlines.

Il ressort de son dossier qu'elle s'est retrouvée en conflit avec les textes légaux et réglementaires régissant la Police des Étrangers ; et donc, en situation de séjour irrégulier en République Démocratique du Congo.

Le Ministère de la Communication et Médias tient à souligner que l'analyse de la demande d'accréditation formulée par Reuters, effectuée antérieurement par les différents services compétents, n'a pas été concluante. Cette décision a été préalablement signifiée à l'intéressée et notifiée au média requérant.

Le Ministère de la Communication rappelle que la compétence de faire observer le respect scrupuleux des règles et conditions d'accès au séjour de travail en République Démocratique du Congo par des étrangers, y compris les journalistes, relève pleinement des services habilités qui font leur travail en toute indépendance et professionnalisme.

Aussi, rappelle-t-il qu'en ce même moment, des accréditations continuent à être délivrées en faveur des journalistes de nationalités étrangères, conformément en la procédure en la matière. Ils sont toujours les bienvenus dans notre pays.

Par conséquent, il est inapproprié de considérer comme un cas d'atteinte à l'exercice de la liberté de la presse en République Démocratique du Congo une décision administrative régulière qui sanctionne un cas de violation flagrante des procédures requises pour qu'un sujet étranger séjourne et exerce une activité professionnelle sur le sol congolais.

Fait à Kinshasa, le 9 novembre 2022

Kinshasa-RDC
Adresse: 83, avenue TABU-LEY (ex. TOMBALBAYE), Bâtiment RATELSCO (RTNC 2). Commune de la Gombe. Kinshasa-RDC
● Courriel : info@communication.gouv.cd ;
: @com_mediasRDC